

CORRECTION DU DEVOIR D'HISTOIRE

ETUDE DE DOCUMENTS

1°) Le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs du Parlement et il met en place le régime de Vichy en devant Chef de l'Etat. Il cumule les pouvoirs exécutifs et législatifs et il dirige la France avec un gouvernement ayant à sa tête Pierre Laval. A l'issue de la convention d'Armistice du 22 Juin 1940, la France est coupée en deux zones : au Nord la zone occupée sous l'autorité de l'armée allemande et au Sud la Zone libre sous le gouvernement de la France de Vichy.

2°) Ce document est un extrait d'une lettre anonyme envoyée par un ancien poilu de Verdun au maréchal Pétain. L'auteur dénonce en premier la politique de collaboration mise en place par le Maréchal Pétain à l'issue de l'entrevue de Montoire avec Hitler le 30 octobre 1940. Il estime que Pétain a trahi la France et la République. Il assimile le STO à un esclavage de la population française au profit de l'Allemagne nazie. Il témoigne des souffrances de la population française face à l'occupation nazie.

3°) La France a été libérée grâce à l'action conjointe des Alliées (GB, URSS, USA), des troupes de la France Libre et de la Résistance. Cette action a été rendue possible grâce à la détermination du Général De Gaulle et d'un groupe de combattants qui sont à l'origine de la fondation de la France Libre à l'issue de l'appel du 18 juin 1940. Cette libération glorifie l'action de la Résistance Française unie au sein des FFI par l'action de Jean Moulin et du CNR.

PARAGRAPHES ARGUMENTES

En juin 1940, la France signe l'Armistice avec l'Allemagne et le Maréchal Pétain devient le chef de l'Etat.

Le maréchal Pétain a la confiance des Français qui voient en lui le vainqueur de Verdun. Le 10 juillet 1940, le Parlement lui donne les pleins pouvoirs avec le titre de chef de l'Etat. Pétain installe son gouvernement à Vichy et il met en place une politique de redressement nationale nommée la Révolution Nationale avec l'aide d'un gouvernement dirigé par Pierre Laval. A l'issue de l'entrevue de Montoire, Pétain entre dans une politique de collaboration avec l'Allemagne Nazie. La France doit soutenir l'effort de guerre nazie en mettant à sa disposition toutes ses ressources économiques et humaines. Les Juifs sont peu à peu exclus de la société française avec la mise en place d'un statut spécifique en octobre 1940. La collaboration se renforce en 1942 avec la mise en place du STO qui oblige des travailleurs français à s'expatrier en Allemagne pour soutenir l'effort de guerre nazi. Le point culminant de cette collaboration est la création de la Milice française qui combat les résistants aux côtés de la Gestapo et favorise l'application de la solution finale vis-à-vis de la population juive.

L'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle est l'acte de naissance de la France Libre et de la Résistance. De Gaulle organise les troupes de la France Libre qui combattront dès 1941 aux côtés des Alliés en Afrique du Nord. Il veut coordonner les mouvements de résistance qui s'organisent dès 1940. Les premiers résistants publient des tracts et des journaux clandestins et font du renseignement militaire pour les Alliés. La mise en place du STO favorise l'apparition des premiers groupes de maquisards qui se lancent dans des actions de guérilla, de sabotages et de harcèlement des troupes allemandes. Jean Moulin est chargé par De Gaulle d'unir tous les mouvements de résistance au sein du CNR et de créer les FFL. Il s'acquittera de cette tâche en 1943 avant d'être exécuté par la Gestapo. L'action des FFL sera déterminante dans la réussite du débarquement en Normandie le 6 juin 1940 et dans la libération de la France.

Durant l'occupation allemande une partie de la population française collabora avec les nazis alors que d'autres entrèrent en résistance. Les FFI et les FFL jouèrent un rôle déterminant dans la libération de la France et l'invasion de l'Allemagne nazie.